

AIR

La pollution de l'air et le réchauffement climatique sont de vrais problèmes sanitaires et environnementaux :

IL EST URGENT D'AGIR

la ZFE (Zone à Faibles Émissions) pour les véhicules des particuliers va s'appliquer à partir de juillet 2023 :



Juillet 2023



Janvier 2024



Janvier 2025

Progressivement les véhicules les plus vieux (supposément plus polluants) seront interdits de circuler.

La ZFE : Socialement injuste et écologiquement inefficace
Des transports en commun efficaces et gratuits, c'est maintenant !

D'accord, pas d'accord, venez discuter de la ZFE :

SOIREE-DEBAT

Mercredi 2 novembre 2022

Au Café Associatif
« Le Barathym »

97, galerie de l'Arlequin
38100 Grenoble

Ouverture des portes : 18h00
Début : 18h30

